

Chronique

Une dignité sous condition

Danielle Moysé

Chercheur associée au Centre d'études des mouvements sociaux

Ce fut une grande victoire sur la discrimination et la hiérarchisation des vies que d'avoir arraché, au cours de l'histoire et de la philosophie occidentale, la dignité humaine à toute caractéristique particulière. On imagine combien cette victoire ne put aller sans résistance! La position stoïcienne, qui propose de ne pas réserver la dignité aux seuls «dignitaires» dotés de grands pouvoirs, est aujourd'hui théoriquement admise en bien des lieux, parce que nous savons que le statut d'un être humain n'est pas toujours relatif à ses talents, mais bien souvent aux seuls hasards de la naissance. Toutefois, nous soupçonnons à quel point les «dignitaires» ne furent pas, à l'origine, spontanément portés à partager leur dignité avec la «plèbe»! Nous savons combien il fallut encore de luttes, de larmes et de morts pour que cette idée s'incarne dans les textes fondateurs de notre société, dans ses lois et dans ses actes, tant notre respect semble «naturellement» se porter vers les «grandeurs d'établissement». Mais passe encore que certains héros de la pensée aient dissocié la

dignité d'un rang honorifique dont nous devinons qu'il n'est pas toujours mérité! Car c'est avec une audace inouïe qu'un Thomas d'Aquin ou un Kant affirmèrent que notre dignité ne dépend pas même de nos mérites! Et si, aux yeux de Kant, le criminel démérite de sa dignité d'homme, il ne la perd pas pour autant. Quelle que soit alors notre aversion à son égard, nous lui devons du respect. Cela ne signifie pas qu'il faut lui dérouler le tapis rouge, mais que nous ne devons pas porter atteinte à la dignité de sa personne. Il fallut en réalité des esprits d'avant-garde pour imposer une telle idée, une véritable révolution dans la manière de penser, de sentir et d'organiser les choses pour que, d'abord profondément hiérarchisant, le concept de dignité en vienne à égaliser les hommes.

Pour lui faire gagner du terrain, il fut nécessaire de recourir à un autre sens, qui n'est autre que celui de la justice. Certes, nos sentiments les plus immédiats y résistent, mais il n'est tout de même pas trop difficile de faire admettre à des élèves par exemple que, si leurs professeurs n'ont pas les mêmes affinités avec chacun d'eux, ils leur doivent néanmoins un égal traitement, et que, inversement, si eux-mêmes n'aiment pas tous leurs professeurs, ils

leur doivent aussi cette égalité de respect. Nos émotions sont souvent inégalitaires et arbitraires, c'est-à-dire injustes, mais nous sentons que, précisément, le sens de la justice impose l'égal reconnaissance de la dignité de tous.

Le premier coup de boutoir asséné à cette fragile victoire sur l'inhumanité fut d'autant plus fort qu'il vint du lieu où on ne pouvait pas l'attendre, à savoir de la science, empire de la raison, en laquelle, unanimement, les philosophes voulurent voir l'origine de notre dignité. Ce fut évidemment une science dévoyée qui

Nos émotions sont souvent inégalitaires et arbitraires, c'est-à-dire injustes, mais nous sentons que, précisément, le sens de la justice impose l'égal reconnaissance de la dignité de tous.

reconnu: bien avant le nazisme, et lui ouvrant une royale voie, on vit apparaître des «chaires de raciologie», des «sociétés d'eugéniques», en un mot de redoutables machines à déshumaniser. Dans un climat idéologique si favorable, le nazisme put déclarer certaines vies «sans valeur de vie», «indignes d'être vécues» sans susciter un tollé général.

C'est bien pourquoi, après la catastrophe,

on s'empressa de réinscrire dans nos plus solennelles déclarations, l'égalité de tous. Ainsi, en 1948, l'Assemblée générale des Nations unies proclamait une Déclaration universelle des droits de l'homme dont le premier «considérant» reconnaît «la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine» et dont le premier article affirme que «tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits».

Aussi, quand, au détour de revendications visant par exemple à la légalisation de l'euthanasie, nous réentendons parler, fût-ce au nom de la santé ou de la liberté de chacun à disposer de soi, de «l'indignité» de la vie de certains malades, et quand «mourir dans la dignité» en vient à signifier mourir exempt de certaines maladies ou «handicaps», n'encourons-nous pas le risque d'une régression philosophique et humaine redoutable? Non content de déroger au sens philosophique, l'emploi du mot «dignité» déroge même alors à son sens le plus ordinaire, qui associe la dignité à une certaine noblesse. Or, on n'entendra jamais personne déclarer: «Si je deviens un salaud, je demande l'euthanasie!» Concentrer ainsi l'indignité sur les altérations du corps, n'est-ce pas faire insulte à ceux qui en sont atteints? Dès lors, aussi difficile que cela soit, ne devons-nous pas plutôt comprendre que la vie peut devenir insupportable, sans pour autant devenir indigne?

DÉBAT À Bruxelles, s'est tenue la première conférence de citoyens européens sur les enjeux du développement des neurosciences

Les citoyens donnent leur avis sur les neurosciences

«**N**ous sommes contre l'utilisation des sciences du cerveau à des fins normatives et de contrôle social, comme le suggère le rapport d'expertise de l'Inserm à propos du dépistage des troubles de la conduite dès l'âge de 36 mois, explique Céline Lagache. Nous sommes contre également le développement du neuromarketing, cette application de l'imagerie cérébrale visant à connaître le fonctionnement du cerveau du consommateur de façon à inciter celui-ci à acheter», poursuit la plus jeune «citoyenne» du panel français qui, durant cinq week-ends intensifs étalés sur plus d'un an, a activement participé à la première consultation européenne sur les enjeux du développement des neurosciences.

Âgée de 23 ans, étudiante en mastère de physiopathologie à l'université Paris VI, Céline est l'un des 14 Français qui ont été tirés au sort, puis «initiés» aux neurosciences avant de débattre à Bruxelles, avec 112 autres citoyens européens de neuf pays, et ont fini par donner leur avis et proposer leurs recommandations sur les questions éthiques, juridiques et sociales liées au développement des neurosciences. Une première en Europe dont, semble-t-il, les plus hautes instances politiques ont pris acte. «C'est un excellent moyen de combler le déficit de communication perçu entre les citoyens européens et les institutions européennes», a déclaré Janez Potocnik, commissaire européen chargé de la science et de la recherche. Ce projet contribuera à établir la participation citoyenne comme un élément «non seulement possible, mais aussi hautement souhaitable», car elle aide les responsables politiques du Parlement européen et de la Commission européenne à mieux comprendre les points de vue des citoyens.

Si ce panel n'est pas parfaitement représentatif, comme le sont des

échantillons de 1000 personnes définis pour un sondage, il n'en est pas moins varié par l'âge, la profession ou l'origine géographique. Figuraient ainsi Danièle, institutrice retraitée dans le Calvados, Malika, assistante sociale à Médecins du monde à Marseille, Sébastien, ébéniste en Seine-et-Marne, Gérard, commercial à Perpignan ou encore Antje, femme au foyer à Beauvais. L'un des «panelistes» se sent particulièrement concerné parce que son père souffre de la maladie de Parkinson. C'est une «belle et grande

«Un excellent moyen de combler le déficit de communication perçu entre les citoyens européens et les institutions européennes.»

aventure passionnante» pour Malika, un débat entre «citoyens ordinaires, soucieux du bien commun, n'appartenant à aucun lobby, association ou parti», précise Danièle; un événement inoubliable auquel «je suis fière d'avoir participé, moi qui ai dû quitter l'école à 13 ans pour travailler», ajoute Josette, 60 ans, retraitée de la fonction publique territoriale à Bondy. «Les discussions ont été parfois emportées, mais se sont toujours réalisées dans le respect des uns et des autres», rappelle Marie-Agnès Bernardis, responsable à la Cité des sciences et de l'industrie de cette conférence «Sciences du cerveau et société».

Côté experts également, on semble satisfait. «C'est une première qui devrait être à l'aube de nouvelles tentatives. Des citoyens européens ont pu s'approprier une réflexion sur le progrès scientifique à venir», explique Didier Sicard, président du Comité consultatif national d'éthique. L'exercice présente néanmoins encore des limites. «Quel que soit le pays, les citoyens demandent qu'on établisse une sorte de barrière contre l'aventurisme scientifique. Or, l'éthique doit rester une réflexion, une interrogation. Ce débat n'est pas l'occasion

d'interdire ou de censurer», poursuit le professeur de médecine. D'un autre côté, «il faut éviter le piège de substituer une prescription émanant des citoyens à l'expertise scientifique», insiste Jean-Claude Ameisen, professeur d'immunologie et président du comité d'éthique de l'Inserm.

Enfin, les experts qui sont intervenus, neurobiologistes, cliniciens, responsables d'associations de malades, représentants de l'industrie pharmaceutique, philosophes, n'ont-ils pas trop influencé les panelistes? Ne faudrait-il pas, à l'avenir, laisser un peu plus les citoyens se débrouiller, davantage cadrer les intervenants emportés par leur savoir et leurs convictions?, s'est demandé en substance Didier Sicard. Une question d'ailleurs soulevée par l'une des panelistes, Marie Garnavault, cadre à la Mutuelle sociale agricole à Bayeux. «À plusieurs reprises, on a senti qu'il y avait un risque de pression. Un rien pouvait nous faire changer d'opinion», dit-elle. Mais rien ne remplacera ce type de débat: «C'est désormais un outil indispensable à la démocratie participative», assure Danièle Bena, par ailleurs conseillère municipale de Vieville-sous-les Côtes, près de Verdun. Enfin, abondant dans le même sens, Jean-Yves Le Déaut, seul représentant des hommes politiques et ancien président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques (OPECST) qui avait organisé la conférence des citoyens sur les OGM en 1998, a même suggéré que les citoyens eux-mêmes choisissent les experts à auditionner.

On le voit bien, si l'idée même de conférence de citoyens est aujourd'hui à peu près acceptée par tout le monde, citoyens comme experts, les modalités du débat et surtout la prise en compte des recommandations des citoyens par le législateur risquent d'être longtemps encore source de débat.

DENIS SERGENT

EN BREF

Le papillon «mulet»

■ L'hybridation entre espèces animales est un phénomène rarissime, voire inexistant dans la nature. La progéniture issue d'une telle liaison est en effet stérile, donc incapable d'assurer sa survie. Le phénomène est surtout connu chez les animaux domestiques qui font l'objet de croisements, tel le cas célèbre du mulet, issu de l'âne et de la jument. Des scientifiques panaméens ont réalisé en laboratoire un croisement de deux espèces de papillons tropicaux, l'un aux ailes noires ornées de taches blanches et jaunes, *Heliconius cydno*, l'autre orné de dessins rouges, *Heliconius melpomene*. Quelle ne fut pas leur surprise de constater que ce papillon «mulet», aux taches rouges et jaunes, existe en fait à l'état sauvage au Venezuela et en Colombie, et appartient à l'espèce *Heliconius heurippa*, ainsi qu'ils le rapportent dans la revue *Nature*. La spéciation (création de nouvelles espèces) par hybridation, en ont-ils déduit, ne se limite donc pas aux plantes.

Une chorégraphie scientifique à la Cité des sciences et de l'industrie

■ La science et la danse dialogueront au cours d'une conférence originale appelée «Danser avec l'évolution», les 23 et 24 juin à 19 heures à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Ce spectacle hybride d'une heure est le fruit de la collaboration entre la compagnie de danse Hallet Eghayan et le paléoanthropologue Pascal Picq.

Neuf projets français à l'Exposcience européenne en Espagne

■ De jeunes Français vont présenter leur projet à l'Exposcience européenne qui se tient cette année du 17 au 23 juillet à Tarragone en Espagne. Manifestation grand public, 1000 lycéens et étudiants venus de toute l'Europe y présenteront 200 projets. Une mini-tornade reconstituée à l'aide d'une maquette, le lancement de fusées miniatures à 320 km/h à plus de 300 mètres, un simulateur de tsunami, le lâcher d'un ballon emportant des nacelles d'appareils scientifiques, la fabrication de Robotek... tels sont quelques-uns des projets présentés par les Français.

Rens. : www.cirasti.org

Trop d'asepsie faciliterait le développement des allergies

■ On s'en doutait depuis des années, mais encore fallait-il le démontrer. Un groupe de chercheurs européens (Allemagne, Suisse, Autriche, Finlande et France) mène depuis 2002 une grande enquête auprès de 1000 nouveau-nés, la moitié étant nés dans une famille d'éleveurs de vaches laitières, l'autre vivant en ville. L'objectif est de les suivre sur le plan immunologique jusqu'à l'âge de 6 ans, âge où, éventuellement, apparaissent les allergies aux bactéries, foin et poussières. Bien qu'encore préliminaires, les résultats s'annoncent étonnants. Les enfants les plus âgés, nés de mères qui fréquentaient régulièrement les étables lors de leur grossesse, présentent déjà plus d'immunoglobines (d'anticorps) et plus de messagers sanguins de l'immunologie (des cytokines) que les enfants urbains. Selon Renaud Piarroux, professeur de parasitologie à la Faculté de médecine de Besançon, l'un des responsables de cette étude Pasture, les résultats tendent à montrer qu'un univers de vie trop propre, trop aseptique, facilite le développement des allergies.

Prochain dossier

Les 100 ans de la découverte de la maladie d'Alzheimer